

DÉCHETS DE SANTÉ



→ Les déchets de santé présentent un risque pour la sécurité sanitaire et la protection de l'environnement. C'est la raison pour laquelle **il ne faut pas les jeter dans le bac d'ordures ménagères ou de déchets recyclables.**

DÉCHETS DE SOINS PIQUANTS, COUPANTS OU TRANCHANTS

Plus d'informations : www.dastri.fr



Lancette et auto-piqueur à barillet



Seringue type IMIJECT



Aiguille seule



Micro perfuseur



Set de transfert, adaptateur flacon, aiguille de transfert, mix2 vial



Cathéter tout en un type MIO



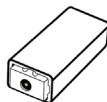
Stylo aiguille sertie ou rétractable



Seringue avec aiguille solidaire



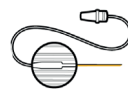
Aiguille à stylo



Autopiqueur



Applicateur



Cathéter



Ces déchets sont à déposer en pharmacie exclusivement en boîte homologuée sans compresse ni pansement.

Liste des pharmacies participantes sur : www.versaillesgrandparc.fr



MÉDICAMENTS NON UTILISÉS, PÉRIMÉS OU NON (hors produits vétérinaire)

Informations : www.cyclamed.org ou application mobile « Mon armoire à pharmacie »



Sans emballage carton et notice papier

Toutes les pharmacies sont tenues de récupérer les médicaments (ne concerne pas les produits de parapharmacie, les compléments alimentaires, les dispositifs médicaux..)

